

Punition et grâce : Mort et vie

d'après la Genèse

L'équipe de rédaction remercie M. H. BLOCHER ainsi que les Presses Bibliques Universitaires, qui ont autorisé la reproduction ici de quelques extraits du livre *Révélation des Origines* publié en 1979. Les textes ci-après sont extraits du chapitre 8 de ce livre.

« LE SALAIRE DU PÉCHÉ C'EST LA MORT » (Rm 6.23).

L'apôtre Paul, quand il formulait cette vérité axiale de l'enseignement biblique, pensait sans doute à la clause protectrice de la première alliance : le jour où tu mangeras de l'arbre défendu, MOURIR tu mourras (Gn 2.17). Après qu'on ait rapporté par quelle révolte insensée l'homme a trahi, que reste-t-il à raconter sinon la venue de la mort ?

La mort, dans la Bible, c'est le contraire de la vie — ce n'est pas le contraire de l'existence. Mourir ne signifie pas cesser d'être, mais, « retranché de la terre des vivants », incapable désormais d'agir, entrer dans un autre état. Même dans l'Ancien Testament, quand une brume assez dense couvre encore la révélation de l'au-delà, et malgré l'affinité de la mort avec ce néant, puisqu'elle désagrège le pouvoir de vivre, on ne confond pas cette condition avec l'extinction de l'être. C'est une existence diminuée, c'est une existence néanmoins. Preuve en est la représentation des disparus qui se retrouvent « au rendez-vous de tous les vivants » (Jb 30.23), s'y « réunissent à leurs pères », s'y saluent et s'y interpellent (Es 14 ; Ez 32) : le jeu des libertés littéraires ne porte ici que sur le détail, il présuppose la notion de la mort que nous avons définie.

La chose est importante pour la Genèse. Une telle notion de la mort peut en effet s'élargir et se diversifier : si mourir c'était cesser d'être, on ne pourrait rien dire de plus que cette simplicité ; puisque mourir, c'est encore exister, d'autres altérations de l'existence pourront porter, par extension le nom de « mort ». On reconnaîtra dans toutes les expériences de peine, de malaise, de désharmonie et de désunion, comme un cortège de la mort. (Avec quelle force Calvin a su le dire, quand il évoquait les mille maladies de notre corps : « Quelque part où aille l'homme il porte plusieurs espèces de mort avec soi, tellement qu'il traîne sa vie quasi enveloppée avec la mort ! »¹ Tel est précisément le point de vue de Genèse 3 : le récit nous montre que la menace « Tu mourras » s'accomplit de façon multiforme, par tout un cortège d'altérations désastreuses. Pour rendre compte de la doctrine du texte sur « le salaire du péché », il nous faut donc suivre le progrès de la gangrène qu'il décrit et qu'il annonce.

L'image du « salaire » dans la parole apostolique répond au grand thème biblique de la rétribution : « Le Seigneur est Dieu de rétribution, PAYER il paie ! » (Jr 51. 56)². A ce propos il faut cependant remarquer que la Bible projette deux éclairages différents sur la connexion du péché et de sa peine. Tantôt la mort suit le mal comme sa conséquence inéluctable, en vertu d'une nécessité interne : « Celui qui sème pour sa propre chair, de la chair moissonnera la corruption » (Ga 6.7)... Tantôt la mort (démultipliée) paraît spécialement infligée selon l'arrêt du Juge divin, la sanction s'ajoute au cours naturel des choses.

Les deux présentations ne s'excluent aucunement : elles se complètent, et se protègent mutuellement contre les malentendus du lecteur. La première nous rappelle qu'il n'y a rien d'arbitraire dans le jugement du Juge : la révolte contre le Donateur de l'être et de la vie ne peut conduire qu'à la mort. La seconde souligne que la loi de la corruption destructrice n'est pas un simple fait physique : elle opère dans l'ordre spirituel, elle est justice. Dans la première, on voit Dieu réagir au mal selon son immanence, et dans la seconde, selon sa transcendance...

¹ Calvin, *Institution Chrétienne* 1,17.10.1 Co 15.43,53 justifie l'association de l'infirmité avec la mortalité.

² Pour cette raison, on peut être assuré que c'est Dieu qui verse le salaire en Rm6.23, comme il verse la « gratification » (*charisma*) de la vie éternelle à ceux qui sont en Jésus-Christ (le mot peut évoquer la gratification que le soldat romain recevait éventuellement en supplément de sa solde).

En annonçant que l'homme mourra au terme d'un pénible séjour sur la terre, le Seigneur changerait-il ce qu'il avait dit en Gn 2.17 : **Le jour** où tu en mangeras, tu mourras ? La difficulté a embarrassé quelques exégètes, mais A. Van Hoonacker en a montré la solution fort simple, à l'aide du parallèle de 1 R 2.36-46. Ce passage prouve le sens de l'expression hébraïque, « ce jour-là tu tomberas sous le coup d'une condamnation à mort »³. L'avertissement n'impliquait pas la menace d'une mort immédiatement exécutée : la sentence s'accorde entièrement avec lui.

Le point le plus délicat et le plus important, en Genèse 3.19, c'est le rapport de la mort à la nature de l'homme... La clause « tu mourras », le crescendo de la condamnation qui frappe l'homme, montrent que la mort est un châtement infligé pour désobéissance : « l'homme n'aurait pas dû subir la mort s'il avait observé le précepte divin, c'est-à-dire qu'il aurait joui de l'immortalité corporelle »⁴ ; « c'est la mort elle-même, non pas simplement une mort trop précoce, qui châtie le péché »⁵. L'apôtre Paul le confirme avec toute la netteté souhaitable : par la faute d'Adam la mort a fait son entrée dans le monde humain (Rm 5.12 ; 1Co 15.21 ; il s'agit d'abord de la mort corporelle puisque son antithèse est la résurrection du corps). EJ. Young conclut avec force : « La mort n'est pas une fin naturelle pour l'homme... »⁶ Mais le texte, il faut l'observer, établit une correspondance entre le retour à la poussière et la constitution de l'homme : il a été pris du sol, il est poussière ; il vient, à l'origine, de la terre — il devient, à la fin, de la terre. La mort n'est pas une possibilité essentiellement étrangère à l'humanité ; pour l'homme, devenir mortel n'est pas une mutation métaphysique qui changerait sa définition. Les animaux, pétris du sol eux aussi, meurent, et l'homme avait pu le constater ; il avait pu comprendre l'avertissement de Genèse 2.17 comme la prédiction qu'il aurait un sort semblable s'il mangeait du fruit défendu : qu'il perdrait alors son privilège...

SI DIEU CONTINUE D'ÊTRE LE DIEU DE L'HOMME, IL Y A ENCORE UN AVENIR !

Ce n'est pas pour rien que l'arbre de vie, planté pour l'homme, au lieu qu'on le coupe et qu'on le jette au feu, continue d'exister et de se couvrir de fruits, mois après mois, au paradis de Dieu. Avenir, espérance. Le récit de la Genèse lui-même fait briller dans la condamnation les premiers rayons de ce retournement. Il nous faut considérer maintenant comment il permet de dire avec EJ. Young : Adam banni « s'en est allé soumis au pouvoir de la mort, et, pourtant, enfant d'espérance »⁷.

L'AURORE

... Avant d'appliquer la peine et d'expulser l'homme et la femme du jardin, le Seigneur fait un geste éloquent : il leur fabrique des habits, il les en revêt (3.21). Comment démontrerait-il mieux qu'il veut rester le Dieu des pécheurs, pour leur bien et non pour leur mal ?... La démarche divine illustre admirablement la manière de la grâce en face du péché et de ses conséquences. Elle ne fait pas revenir en arrière, elle n'annule pas simplement ce qui s'est passé. L'intervention de Dieu ne permet pas un retour à la nudité paradisiaque : ce qui condamne non seulement le nudisme « naturiste », mais aussi celui des « spirituels », de ces sectes « adamistes » qui ont surgi à diverses époques depuis le second siècle. Dieu couvre le péché et sa misère. On peut rappeler ici l'image biblique de la justification : le don d'un vêtement nouveau, éclatant et pur (de Za 3.4s à Ap 19.8 en passant par les paraboles de Jésus, Mt 22.11 ; Le 15.22), et l'expression de Paul, « revêtir

³ Cité et approuvé par W Goossens, « Immortalité corporelle », *Supplément au Dictionnaire de la Bible IV* (1949), p. 304s.

⁴ *Ibid.*, p. 306.

⁵ A.M. Dubarle, *Le péché originel dans l'Écriture*, p. 68.

⁶ Ed. J. Young, *Genesis 3 : A devotional and Expository study*, p. 139.

⁷ *Ibid.*, p. 161 (citons l'original de cette phrase si belle : « Adam... went forth, under the power of death and yet a child of hope »).

le Christ » (Ga3.27, etc). L'histoire est irréversible, mais Dieu est capable d'y faire du neuf : nous restons des pécheurs, sans aucun mérite à faire valoir, mais là où le péché a abondé, la grâce surabonde.

Et le miracle, c'est que Dieu fait aboutir dans les vêtements du salut tacitement annoncés par ceux de la Genèse la fonction révélatrice, paradoxale, du vêtement : revêtus par la grâce, les enfants de Dieu sont plus libres et plus transparents qu'Adam et Eve en Eden, parfaitement protégés, parfaitement révélés.

Nous venons de nommer Eve. Il faut prendre conscience de la bouleversante confession d'espérance qui s'exprime par ce nom (3.20). Eve vient de la racine vivre, comme le commentaire l'indique : « parce qu'elle a été la mère de tout vivant »... VIE... Adam appelle sa femme VIE, alors que la MORT, par sa faute, vient d'entrer dans le monde ! D'où lui vient cette audace, qui nous paraît friser l'inconscience ? Non pas de l'inconscience, mais d'une très juste conscience de la portée des paroles de Dieu. Malgré la mort, malgré les souffrances qui affligeront la femme, Dieu a maintenu la bénédiction des fils. Il a promis une persévérance têtue de la vie, quand même. Il a promis un avenir. Mélanchthon n'avait pas tort d'appeler Eve « le sceau de la grâce »⁸

L'Adversaire, à la fin, sera meurtri d'une manière irrémédiable, définitive, par le représentant de l'humanité ; mais cela ne se fera pas, mystérieusement, sans que celui-ci paie le prix d'une souffrance « en retour ».

Mystérieusement. Nous avouons que la prophétie du meurtrir réciproque pour l'écrasement du Malin demeure obscure tant qu'on ne porte pas le regard sur l'accomplissement. Comment a vaincu celui qui « a paru pour détruire les œuvres du diable » (1 Jn 3.8), le Fils de l'homme, né d'une femme ? Comment a-t-il écrasé la tête du Serpent, sinon en le laissant épuiser sur lui son venin le plus haineux, sinon en subissant « en retour » la passion de la Croix ? « PAR LA MORT, IL A RÉDUIT À L'IMPUISSANCE CELUI QUI AVAIT LE POUVOIR DE LA MORT, C'EST-À-DIRE LE DIABLE » (Hé 2.14) : Victoire acquise, à laquelle l'Avènement du Seigneur Jésus-Christ donnera promptement son effet total et manifeste (Rm 16.20). Tel est le paradoxe de l'Evangile ; il dévoile le sens mystérieux de Genèse 3.15, et il authentifie avec gloire le nom traditionnel de ce verset : le Protévangile.

Le seul fils qui n'avait pas péché, qui n'a pas considéré comme un butin à saisir d'être égal avec Dieu, s'est laissé frapper pour la multitude de ses frères par le glaive tournoyant de la justice. Ainsi a-t-il mis en échec pour toujours la stratégie du Serpent. Les *kerûbim* se sont précipités pour lui ouvrir les portes. A nous qui le suivons, vainqueurs par lui, il donne à manger de l'arbre de vie, qui est dans le paradis de Dieu (Ap 2.7). Il donne la Vie, SA vie — car le salaire de NOTRE péché, ce fut SA mort.

Extraits sélectionnés par Esther Buckenham

N.B. : Une nouvelle édition du livre Révélation des Origines a été réalisée en 1988 ; l'appendice intéressant sur les rapports aux théories scientifiques a été refait et augmenté. Ouvrage disponible dans toutes les librairies évangéliques (Presses Bibliques Universitaires).

⁸ Cité par W Vischer.